

ASSOCIATION VILLE HOPITAL « LUTTER CONTRE LA DOULEUR »
Procès verbal
du Conseil d'Administration
du 16 septembre 2014

Présents :	Véronique BLANCHET (Membre du Conseil d'Administration) Marie José PRUNIERES-THEVENOT (Membre du Conseil d'Administration) Françoise DE BAENE ZERLING (Membre du Conseil d'Administration) Corinne LEDER (Membre du Conseil d'Administration) Evelyne RENAULT-TESSIER (Membre du Conseil d'Administration) Ifat FONTAINE (Membre du Conseil d'Administration) Esther SOYEUX (Directrice, réseau LCD) Marlène PAYET (Chargée de projets, réseau LCD) Gaëlle SAVIGNEAU (Infirmière coordinatrice, réseau LCD)
-------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

L'an deux mille quatorze, le seize septembre 2014 à 22h05, les membres du conseil d'administration de l'Association Ville-Hôpital « Lutter Contre la Douleur » se sont réunis à la maison des Associations du 12^{ème} arrondissement de Paris à l'issue de l'assemblée générale qui venait de se réunir et qui portait notamment sur le renouvellement et ou la nomination des administrateurs.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, au début de l'assemblée Générale, par les membres présents.

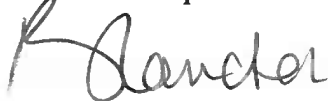
Le Conseil d'Administration a procédé à main levée à l'élection du bureau.
Sont nommés en tant que :

Présidente : Madame Véronique BLANCHET
Vice-Président : Madame Ifat FONTAINE
Secrétaire : Madame Evelyne RENAULT-TESSIER
Secrétaire Adjoint : Madame Françoise DE BAENE ZERLING
Trésorière : Madame Marie José PRUNIERES-THEVENOT
Trésorière Adjoint : Madame Corinne LEDER.

Chaque administrateur accepte les fonctions qui lui sont attribuées.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

De tout ce que dessus, il a été dressé procès verbal signé par la présidente et la secrétaire de séance.

La présidente
Madame Véronique BLANCHET



La secrétaire de séance
Madame PAYET

